

Compte rendu du CSAA du 18 mars 2026

RETRAITS D'EMPLOIS administratifs et techniques à la rentrée 2026

Les retraits d'emplois ci-dessous sont le résultat d'un rééquilibrage national entre les académies dites excédentaires et celles dites déficitaires, soit un retrait de **5 postes** pour notre académie.

. Restitutions sur postes vacants liées au barème de dotation des EPLE

- Filière administrative (AENES)

RNE	EPLÉ	VILLE	B 24	B 25	B 26	Poste cat C		
0540044E	LGT ARTHUR VAROQUAUX	TOMBLAINE	0	0	0	-1	2C Vacants	Poste gelé en vue d'une restitution
0880153N	LPO ANDRÉ MALRAUX	REMIREMONT	2	2	3	-1	1C Vacant	
0880020U	LG CLAUDE GELLÉE	EPINAL	2,5	2,5	2,5	-1	3C Vacants	Poste gelé depuis 2 ans en vue d'une restitution
0570143W	CLG JEAN DE LA FONTAINE	SAINT- AVOLD	1	1	1	-1	1C Vacant	Poste gelé en vue d'une restitution
TOTAL						-4		

- Filière technique (ITRF)

RNE	EPL	VILLE	TECH	Observations
0542208G	LPO STANISLAS	VILLERS-LES-NANCY	-1	Ecart entre dotation théorique et dotation réelle : 2.66 ETP
TOTAL			-1	

. Mesures sans retraits d'emplois

- Filière technique (ITRF)

En lien avec le transfert du BTS Biotechnologies du lycée Stanislas vers le lycée Arthur Varoquaux à la rentrée 2025.

Biotechnologies du lycée Stanislas vers le lycée Arthur Varoquaux à la rentrée 2025

RNE	EPL	VILLE	TECH	Observations
0542208G	LPO STANISLAS	VILLERS-LES-NANCY	-1	Transfert d'un Technicien suite au transfert de la formation
0540044E	LGT ARTHUR VAROQUAUX	TOMBLAINE	+1	
TOTAL			0	

REQUALIFICATIONS

1- Requalification des emplois administratifs

Ces mesures étalées sur 6 ans (2021-2026) sont « financées » par la suppression d'emplois et ne concernent pas la filière ITRF.

Pour la rentrée 2026, ce sont **25 postes** qui seront requalifiés.

Ci-dessous les requalifications sur postes vacants, les autres requalifications seront présentées au prochain CSAA.

. Requalifications de la catégorie C en B

- . Concernant les postes de secrétariat de direction en EPLE comptant :
 - soit un effectif théorique de 2 agents avec un nb d'élèves égal ou sup à 351
 - soit un effectif théorique de 2 agents et un seul personnel de direction.

RNE	EPL	VILLE	A	B	C	OBSERVATION	
0540014X	CLG JULIENNE FARENC	DOMBASLE SUR MEURTHE		+1	-1	Requalification du poste de secrétariat	Simultanée à la restitution du poste de PDIR adjoint - PV
SOUS-TOTAL				+1	-1		

. Requalifications de la catégorie B en A

- . Concernant les postes de secrétaire général en collège comptant :
 - un nb d'élèves supérieur à 351 et classé en REP ou REP +

Ainsi qu'un poste de chargé de gestion administrative et financière au sein des établissements
sièges d'agence comptable :

- ne comportant que deux postes de catégorie A ;
- comptant au moins X établissements rattachés

RNE	EPL	VILLE	A	B	C	OBSERVATION	
0572477 H	CLG LOUIS ARMAND	MOULINS LES METZ	+1	-1		Requalification du poste secrétaire général	313 – 1PDIR - PV
0880020 U	LG CLAUDE GELLEE	EPINAL	+1		-1	Requalification d'un poste de chargé de gestion pour un poste d'adjoint à l'agent comptable	9 établissements rattachés - PV
SOUS - TOTAL			+2	-1	-1		

Pour mémoire la requalification de l'emploi, n'engendre pas de promotion de l'agent affecté sur le support d'emploi non vacant.

Votes : 0 contre 4 pour (UNSA-CFDT) 6 abstentions (**FSU**, FO)